

## Programme études-travail

### Demande d'admissibilité

Réservé à l'administration	
Date de réception	Signature de l'employé du BAF

### Formulaire de l'étudiant

Nom	Prénom
Code permanent de l'U de M	Code permanent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Numéro d'assurance sociale	
Téléphone	Télécopieur
Adresse électronique	

Faculté / département \_\_\_\_\_

Cycle d'études \_\_\_\_\_

Avez-vous présenté une demande d'aide financière au gouvernement du Québec (prêts et bourses)? Oui \_\_\_ Non \_\_\_

Si non, pourquoi? \_\_\_\_\_

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, êtes-vous sujet à une contribution parentale ou du conjoint?	Oui	Non
Si oui, recevez-vous tout le montant calculé?	Oui	Non
Avez-vous rempli une demande d'admissibilité au Programme études-travail l'année dernière?	Oui	Non
Si oui, avez-vous obtenu un emploi?	Oui	Non

Par la présente, j'autorise le Bureau de l'aide financière à consulter mon dossier scolaire.

\_\_\_\_\_  
*Signature de l'étudiant*

---

### Conditions générales d'admissibilité :

- étudier à temps plein\* dans un programme d'études et avoir un parcours régulier ;
- avoir présenté une demande d'aide financière au gouvernement du Québec, sauf pour ceux qui ont épuisé leurs sessions d'admissibilité ou qui ont atteint la limite d'endettement ;
- éprouver des difficultés financières ;
- avoir un dossier scolaire qui témoigne de l'aptitude à compléter un programme d'études (moyenne cumulative supérieure à 2,6).

\* En vertu du Programme études-travail, le statut de temps plein pour les étudiants du 1<sup>er</sup> cycle correspond à 15 crédits réussis sans abandon. Exceptionnellement, les étudiants ayant des responsabilités familiales pourront être admis à 12 crédits, réussis sans abandon.

---

### Clientèle prioritaire, les étudiants :

- qui ne reçoivent pas toute la contribution de leurs parents ou de leur conjoint ;
- qui ont des enfants à charge ;
- qui effectuent un retour aux études ;
- qui n'ont pas obtenu de bourse d'études du gouvernement du Québec ;
- qui ont obtenu un certificat d'admissibilité au Programme études-travail l'année précédente.

---

### Qu'arrive-t-il après avoir déposé votre demande d'admissibilité ?

- Votre demande sera analysée dans un délai d'une semaine et la décision vous sera communiquée par courriel ou par téléphone.
- Consultez les offres d'emploi affichées sur les babillards du Service universitaire de l'emploi, situé au Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit et, dans certains cas, au secrétariat de votre département ou de votre faculté.
- Communiquez avec l'employeur et tentez d'obtenir le poste convoité.
- Apportez votre confirmation d'admissibilité lors de l'entrevue.

---

Venez déposer ce formulaire au local C-4516 du Pavillon J.-A.-DeSève.

Heures d'ouverture : 9 h 30 à 12 h et 13 h 15 à 16 h 30

Bureau de l'aide financière  
Programme études-travail  
Chantal Laliberté, *coordonnatrice*  
Pavillon J.-A.-DeSève, local C-4516  
Tél. : (514) 343-6111, poste 5009  
Télec. : (514) 343-5958  
Courriel : chantal.laliberte@umontreal.ca